

URPS **INF** **DS**

Informé et agir

SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Médecine du travail et aides en cas de problème de santé ou de handicap

C'est aussi pour vous chirurgiens-dentistes ! [p. 6-7](#)

Même les super-héros ont besoin de soutien !

Et vous, où en êtes-vous au quotidien ? [p. 8](#)

Annonce d'un dommage lié aux soins

Participez à la formation inédite de
l'URPS CD NA ! [p. 10](#)

février 2024 • n°18

L'URPS Chirugiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine

Représenter les praticiens en Nouvelle-Aquitaine & Agir pour tous en santé publique



Jacques WEMAERE
Liste CDF
Président



Sophie GOUDAL
Liste CDF
Vice-Présidente



Nathalie DELPHIN
Liste SFCD
Vice-Présidente



Jean-Nicolas ROLDAN
Liste CDF
Secrétaire



Édouard DUSSEAU
Liste CDF
Secrétaire adjoint



Buu-Thang UNG
Liste CDF
Trésorier



Patricia MERCIER-LAVERSANNE
Liste CDF
Trésorière adjointe



Mathieu CLINKEMAILLIE
Liste FSDL
Membre de la Commission de contrôle



Julien BUSSIERE
Liste UD
Membre de la Commission de contrôle



Emmanuelle LAGAYE
Liste FSDL
Présidente de la Commission de contrôle 2023



Sylvie ANCEY
Liste CDF
Élue



Fanny DE BELLAIGUE
Liste FSDL
Élue



Lucas DE LAPORTE
Liste FSDL
Élu



Amélie PHILIPPE
Liste CDF
Élue



Laure POU MIRAU-ROQUETTE
Liste FSDL
Élue

Une association composée de 15 élus, chirurgiens-dentistes en activité libérale

Pour toute précision sur nos actions, contactez-nous !

Par téléphone au 05 33 09 36 39

ou par courriel : administratif@urpscdna.org

SOMMAIRE

- 3 Édito du Président
- 4 Lettre de la Vice-Présidente
- 5 LES RENDEZ-VOUS DE L'URPS
À vos agendas !
- 6 SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
Médecine du travail et aides en cas de problème de santé ou de handicap : c'est aussi pour vous chirurgiens-dentistes !
- 8 Même les super-héros ont besoin de soutien !
Et vous, où en êtes-vous au quotidien ?
- 9 RENCONTRES DENTAIRES URPS
Dermatologie buccale et tabagisme :
Rendez-vous en mars 2024 à Angoulême et Poitiers !
- 10 COMMUNICATION PATIENTS
Annonce d'un dommage lié aux soins
Participez à la formation inédite de l'URPS CD NA !
- 11 PORTRAIT
Rencontre avec Dr Édouard Dusseau
- 12 LES JEUDIS DE JUIN 2024
L'évènement pour les chirurgiens-dentistes de Nouvelle-Aquitaine



Dr Jacques WEMAERE

La formation *tient dans votre poche !*

« Chère consœur, cher confrère, au cœur de notre ère numérique, un outil se distingue par son omniprésence et son impact croissant dans nos vies personnelles et professionnelles : le smartphone. Bien plus qu'un simple dispositif de communication, le smartphone est devenu une extension essentielle de nos activités quotidiennes, un incontournable de toutes productivités et un moyen de connexion privilégié.

C'est dans cette optique que je suis ravi de vous présenter une initiative originale que nous lançons ce mois-ci, en partenariat avec l'INFIPP : **une formation innovante axée sur l'amélioration et l'accompagnement des patients souffrant de troubles de santé mentale.** Cette formation, intitulée « **Psydento** », est conçue pour s'adapter à vos contraintes professionnelles. Elle tire parti de l'outil que nous portons tous dans notre poche !

Cette formation en « e-mobile learning » se démarque par sa flexibilité et sa facilité d'utilisation. Elle s'intègre à votre quotidien professionnel, vous permettant d'explorer les contenus éducatifs à travers des formats variés tels que l'écoute, la lecture, la visualisation, et l'apprentissage actif. Votre smartphone devient ainsi la passerelle vers une expérience d'apprentissage immersive, où vous pourrez vous engager à votre propre rythme, que ce soit entre deux rendez-vous, lors de déplacements ou dans le confort de votre domicile.



Si vous vous isolez momentanément pour apprendre, cette initiative vous rapprochera incontestablement de tous vos patients.



Malgré l'importance des nouvelles technologies dans nos pratiques et dans nos formations, nous reconnaissons également l'intérêt des formations en présentiel. La complémentarité entre les deux approches est indispensable pour offrir une expérience d'apprentissage optimale. Les formations en présentiel permettent un contact direct, des échanges enrichissants, un partage de vécus dans un cadre plus confidentiel et la création de liens forts au sein de la communauté professionnelle.

Aussi, en 2024, en complément (ou non) de la formation en e-mobile learning « Psydento », l'URPS CD NA vous propose une journée présentielle sur « l'approche relationnelle des patients en situation de handicap psychique ».

Enfin, si vous êtes intéressé par la formation en e-mobile learning « Psydento », mais que vous n'avez pas pu vous inscrire pour son lancement début février 2024, sachez qu'une seconde session vous sera proposée à partir de septembre.

Au plaisir de vous retrouver en ligne et lors de nos journées en présentiel...



Lettre

de la Vice-Présidente



Dr Nathalie DELPHIN

Chirurgiens-dentistes et sages-femmes : partenaires pour la santé des femmes enceintes !

« Il y a une profession médicale avec laquelle nous, les chirurgiens-dentistes, sommes liés depuis longtemps : les sages-femmes... Nous œuvrons de concert pour nos droits et avons une relation avec nos patients qui relève de l'intime. Cela nous rapproche dans la perception de leur besoin de soins.

L'URPS Chirurgiens-dentistes travaille de plus en plus avec les autres professions de santé. Il était alors évident de se rapprocher de l'URPS Sages-femmes, pour des actions communes vers nos patientes enceintes.

La grossesse est un moment particulier dans la vie et la santé de la femme. Les sages-femmes, en tant que professionnel de santé privilégié auprès des futures mères, sont des relais de prévention de leur santé globale et encore plus de leur santé bucco-dentaire.

L'outil que nous connaissons bien, c'est l'Examen bucco-dentaire (EBD) de la femme enceinte. Il était nécessaire

de le remettre en avant pour permettre à nos consœurs et confrères sages-femmes d'en parler avec leurs patientes au même titre que tous les examens indispensables du parcours de la grossesse.

La fiche et le guide que nous avons élaborés ensemble rappellent, par nos recommandations communes, que les variations hormonales de la grossesse peuvent entraîner des répercussions bucco-dentaires et qu'une pathologie dentaire non prise en charge peut être un facteur de risque lors de la grossesse voire de l'accouchement.

Ensemble, nous permettons une prise en charge efficace de nos patientes mais aussi un partage de connaissances entre chirurgiens-dentistes et sages-femmes. Une belle réussite de coopération interprofessionnelle pour l'accompagnement de nos patientes ainsi que des professionnels de santé de nos deux URPS !

« **Travailler ensemble pour élaborer un outil commun pour la santé bucco-dentaire des femmes enceintes nous permet de mettre en avant que la grossesse peut être un moment de stress mais aussi une merveilleuse opportunité de parler santé et prévention pour la mère et pour le futur bébé qui arrive.** »

⚠ A garder en tête :
Attention, la grossesse peut être un facteur déclencheur des violences intrafamiliales, restons tous vigilants.

Retrouvez la fiche et le guide :



À vos agendas !

Les prochains webinaires de l'URPS CD NA



Depuis 2022, l'URPS vous propose régulièrement des rendez-vous en ligne, pour des repères utiles à votre activité professionnelle. L'occasion d'échanger également avec des consœurs et des confrères...

- 21 mars** | **Chirurgiens-dentistes : votre audition en quelques repères**
 13h30-13h45 | Animé par Hélène Fortin, chargée de mission en santé publique

- 11 avril** | **Présentation des « Jeudis de juin »** Informations sur le cycle d'événements dédié au bien-être et à l'exercice professionnel des praticiens libéraux en Nouvelle-Aquitaine
 13h30-13h45

- 16 mai** | **Soirée distancielle - Chirurgiens-dentistes : pensez aussi à votre audition !**
 20h30-21h30 | Animée par Hélène Fortin, chargée de mission en santé publique

- à venir** | **Devenir maître de stage actif**
 Sept. 2024 | Animé par Pr Caroline Bertrand, Doyenne de l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux

Inscription et réception des liens de connexion :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
 rubrique « Actualités »



Journées de formation URPS

Des formations financées par l'URPS vous sont proposées en proximité, sur des sujets prioritaires de santé publique. Les inscriptions sont réservées aux chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans une commune de Nouvelle-Aquitaine.



- 7 mars** | **Anticiper et mieux vivre le départ à la retraite**
 9h-17h | 1 journée en présentiel / Tresses (33)

- 14 mars** | **Annonce d'un dommage lié aux soins**
 9h-17h | 1 journée en présentiel / Tresses (33)

- 28 mars** | **Intégrer l'écoresponsabilité au cabinet dentaire**
7 novembre | 1 journée en présentiel (28 mars) / La Rochelle (17)
 9h-17h | 1 journée en présentiel (7 novembre) / Hossegor (40)

- 3 octobre** | **Approche relationnelle auprès des patients en situation de handicap psychique**
 9h-17h30 | 1 journée en présentiel / La Rochelle (17)

Inscriptions



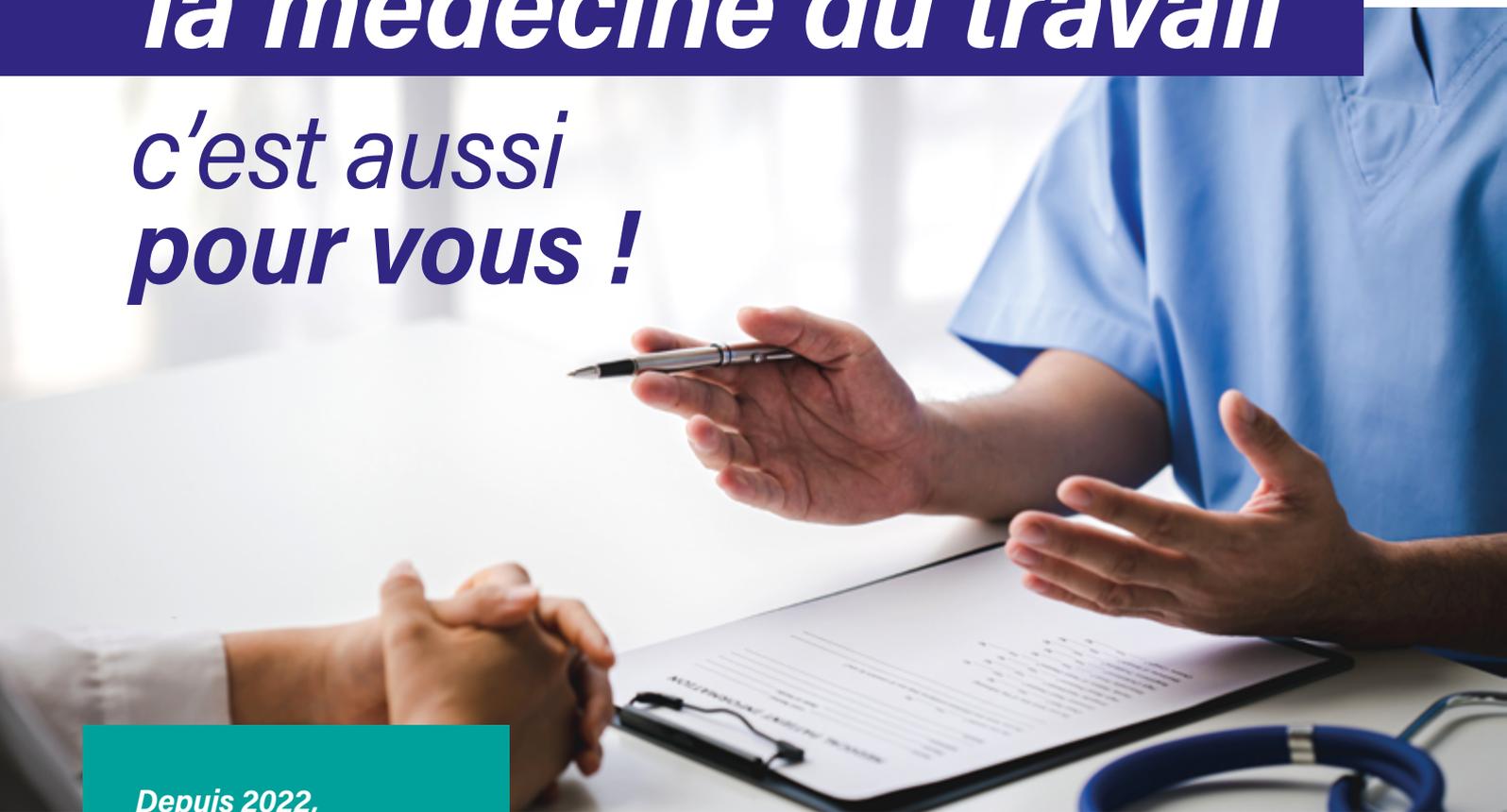
ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
 rubrique « Exercice professionnel / Formations »



Chirurgiens-dentistes libéraux,

la médecine du travail

***c'est aussi
pour vous !***



***Depuis 2022,
les travailleurs
indépendants peuvent
bénéficier d'un suivi
de santé. Prendre
soin de sa santé au
travail ne se limite
pas aux salariés et
concerne tous les
membres d'une équipe,
y compris l'employeur
chirurgien-dentiste...***



Les travailleurs indépendants peuvent désormais adhérer à un service de prévention et de santé au travail (SPST) mais la visite médicale n'est pas obligatoire pour eux.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ainsi bénéficier d'un suivi de santé et d'un accompagnement lors d'un éventuel risque de désinsertion professionnelle. La cotisation est un forfait annuel qui couvre un ensemble de prestations et non le seul suivi individuel des salariés.

Pourquoi adhérer à un service de prévention et de santé au travail ?

Votre capital santé est essentiel à votre activité libérale. Préserver votre santé, physique et mentale, c'est préserver aussi celle de votre cabinet dentaire et de vos revenus !

Un service de prévention et de santé au travail (SPST) pourra :

- vous aider à prévenir les risques professionnels,
- vous conseiller lorsqu'un problème de santé peut nuire à l'exercice de votre activité,
- vous orienter vers des structures d'aide ou cellules dédiées aux dirigeants,
- vous accompagner sur l'amélioration de vos conditions de travail et aider à préserver votre santé tout au long de votre carrière.

Que vous sera-t-il proposé ?

Lors des échanges avec les professionnels de santé du SPST, ces derniers estimeront qu'une étude de poste ou une analyse de votre situation de travail est peut-être nécessaire pour vous proposer des pistes d'amélioration. Des supports d'information et des actions de sensibilisation seront également accessibles.

Les travailleurs indépendants sont libres de s'affilier à un SPST. Si vous êtes employeur, vous répondez déjà à une obligation légale pour vos salariés... Profitez-en alors pour penser aussi à vous !

Suivre sa santé au travail reste important, surtout dans un métier exposé aux risques de burn-out et de troubles musculosquelettiques...

Pour en savoir plus sur les
Services de Prévention et
de Santé au Travail :



Problèmes de santé, handicap et exercice professionnel : des aides sont accessibles aux chirurgiens-dentistes...



Vous avez un problème de santé qui impacte votre activité ? Vous pouvez faire reconnaître cette situation et bénéficier ensuite de certains dispositifs...

Suis-je concerné par « le handicap » ?

Si votre état de santé vous empêche d'accomplir certaines activités dans votre profession de chirurgien-dentiste, vous êtes concerné. Le handicap est une notion mal comprise, qui recouvre une grande diversité de situations : maladies invalidantes, handicap psychique, handicap visuel, handicap auditif... La reconnaissance du handicap permet de bénéficier des dispositifs dédiés aux personnes en situation de handicap, comme les services et aides financières de l'Agefiph*. Obtenir ce statut de « travailleur handicapé » vous sera utile pour préserver votre activité professionnelle, en vous donnant accès à diverses prestations : conseils d'experts, aides financières, aménagement de poste (matériel ou humain)...

Le statut peut être accordé aux salariés, mais aussi aux travailleurs indépendants. Cette possibilité pour les praticiens libéraux est trop souvent oubliée ou méconnue...

Comment faire reconnaître son handicap ?

Le moyen le plus courant est de solliciter la Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). C'est auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) que vous trouverez toutes les informations et l'aide nécessaire pour déposer votre demande de RQTH.

A noter que d'autres catégories existent pour être

reconnu travailleur handicapé, regroupées sous le terme de Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH).

En tant que praticien libéral, que peut me proposer l'Agefiph* ?

L'accompagnement de l'Agefiph s'inscrit en complémentarité au droit commun. Il existe un large panel de services et prestations, mobilisable en fonction des situations.

L'Agefiph pourra vous proposer de faire un point individuel, un « diagnostic ». Et dans ce cas, elle fera appel à Cap emploi, un organisme départemental, pour le réaliser.

En fonction de ce diagnostic, des aménagements techniques, d'organisation ou des aides financières pourront être mis en place.

* Agefiph : Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Depuis 1987, l'Agefiph soutient le développement de l'emploi et le maintien en poste des personnes en situation de handicap dans les entreprises du secteur privé. Pour en savoir plus : www.agefiph.fr

**MÊME LES SUPER-HÉROS
ONT BESOIN DE SOUTIEN !**

**Et vous, où en êtes-vous
au quotidien ?**

Le soutien social une ressource pour le bien-être au travail

**Fatigue, nervosité, irritabilité... Ne restez pas isolé !
Il y aura toujours quelqu'un autour de vous, pour
échanger ou pour vous aider**

Le soutien social participe à la qualité de vie au travail. L'entourage, les collègues, peuvent se révéler comme un facteur de protection face aux effets des « stresseurs » en milieu professionnel.

Vous pouvez trouver ce soutien au cabinet, mais pas toujours, et pas seulement... **#EntraideConfraternelle**



Pour en savoir plus sur le soutien social :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »

Et si vous sortiez du cabinet pour souffler ?

Vous souhaitez échanger avec des consœurs ou des confrères ? L'URPS propose régulièrement des formations ou des webinaires...

Prenez aussi un peu de temps... pour penser à votre bien-être au travail et discuter avec nous !

RDV les jeudis de juin 2024 avec l'URPS ! Nous serons ravis de vous rencontrer...

Vous avez envie de vous ouvrir et de vous rapprocher d'autres professionnels de santé ? Et si vous rejoigniez une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) ?

Pour trouver la CPTS de votre secteur, consultez la cartographie interactive des CPTS en Nouvelle-Aquitaine :



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »



**Enfin, vous avez des idées pour créer du lien
entre consœurs et confrères ?**

Contactez-nous !



**Les relations sociales : facteur clé de
notre bien-être !**

Les êtres humains sont profondément inter-dépendants. Les liens sociaux, d'entraide, et de solidarité que nous créons tout au long de la vie, notamment dans la vie professionnelle, sont indispensables à notre bien-être et nous permettent de fonctionner en tant que société.

**Ces liens sont un facteur déterminant
majeur de notre santé mentale. C'est le
super pouvoir des relations humaines...
Ensemble avec l'URPS, développons nos
liens !**

DERMATOLOGIE BUCCALE ET TABAGISME : Rendez-vous en mars 2024 à Angoulême et Poitiers !

Judis
7 mars
Angoulême
et
21 mars
Poitiers

**Inscription
OFFERTE**
dans la limite des
places disponibles

En partenariat avec la COREADD (Coordination Régionale Addictions), l'URPS CD NA organise deux soirées de sensibilisation pour les chirurgiens-dentistes de Charente (16), Charente-Maritime (17), Deux-Sèvres (79) et Vienne (86).

La consommation de tabac concerne 1 Français sur 4.

Elle peut entraîner de multiples problèmes de santé liés à des atteintes d'ordre général, mais également des atteintes pathologiques de la muqueuse buccale. Les chirurgiens-dentistes jouent alors un rôle essentiel pour dépister les conséquences du tabac au niveau de la cavité buccale et accompagner chaque patient fumeur. Parmi les différentes altérations, les lésions bénignes offrent en particulier au praticien une occasion favorable de discuter avec le patient des avantages de cesser de fumer, puisque ces lésions peuvent même être réversibles.

Néanmoins, le repérage des lésions buccales ainsi que l'information sur les avantages liés à l'arrêt du tabac et les aides au sevrage tabagique peuvent susciter des interrogations et des difficultés dans les pratiques professionnelles.

Les rencontres « Dermatologie buccale et tabagisme » visent à renforcer la confiance et les compétences des praticiens dans leur action de prévention, de dépistage, de prise en charge et d'orientation auprès des patients tabagiques. L'approche interprofessionnelle ainsi que l'orientation et l'accès aux soins spécialisés seront en particulier abordés... Le tout, dans une ambiance détendue et conviviale...

Les intervenants

- **Dr Edouard DUSSEAU**
Dr Amélie PHILIPPE
Dr Jean-Nicolas ROLDAN
Élus URPS
- **Clémentine MOTARD**
Chargée de projets
COREADD
- **Marjorie DARDILLAC**
Infirmière tabacologue
- **François PRUNEAU**
Infirmier tabacologue

19h30-20h
Accueil autour
d'un cocktail dinatoire

20h-21h
Les bases de
l'accompagnement des
patients fumeurs de tabac

21h-22h30
Dermatologie buccale

- Tabac et altération de la muqueuse buccale
- Lésions bénignes, pré-cancéreuses, cancéreuses
- Lésions buccales et signaux d'alerte

Le programme

Inscriptions



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »



Rencontres dentaires

DERMATOLOGIE BUCCALE ET TABAGISME

MIEUX CONNAÎTRE LES CONSÉQUENCES DU TABAGISME
SUR LA CAVITÉ BUCCALE ET AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT

(7) (21)
MARS 2024 MARS 2024
ANGOULÊME POITIERS
DE 19H30 À 22H30

Événement à destination des chirurgiens-dentistes de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne
En partenariat avec la COREADD
Gratuit - Sur inscription préalable avant le 29 février 2024
Accueil autour d'un cocktail

Formation financée par l'URPS
Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine

Créée sur mesure par et pour les chirurgiens-dentistes

urps
CHIRURGIENS DENTISTES NOUVELLE-AQUITAINE
L'Union par l'action



Annnonce d'un dommage lié aux soins

Participez à la formation inédite de l'URPS CD NA !

Rendez-vous le 14 mars 2024 à Tresses... Lors de cette journée, vous découvrirez comment mieux faire face à un devoir éthique et une obligation légale.

Annoncer à un patient qu'il a été victime d'un accident ou d'une erreur au cours d'un soin est un moment compliqué... Le praticien rencontre des difficultés dans cet exercice, en raison notamment d'une forte charge émotionnelle.

En effet, l'accident médical est souvent vécu par le professionnel comme un échec couplé à de la culpabilité. Pour le chirurgien-dentiste, il est nécessaire d'être formé pour réaliser une annonce apaisée.

Quant au patient et à son entourage, une annonce bien menée leur permettra de mieux vivre les conséquences du dommage et de préserver une relation de confiance avec le praticien. Cette pratique contribue aussi à limiter les judiciarisation de l'événement. L'annonce de dommage associé aux soins est une obligation légale et éthique (article L1142-4 du Code de la santé publique).

Le théâtre forum, pour expérimenter les annonces dans des situations réalistes

Pour vous accompagner dans votre communication avec les patients, l'URPS CD NA vous propose une journée de formation présentielle. Cette action mobilise des animations inédites pour simuler et s'entraîner à la réalisation d'une annonce.

Au programme :

- Intervention d'un médecin expert de la gestion des risques
- Mise en situation avec débriefing
- Représentation d'un théâtre forum comprenant 3 scénarios du cabinet dentaire...

Le théâtre forum est un outil de réflexion et d'action permettant d'échanger concrètement sur des pratiques.



Formation Annonce d'un dommage lié aux soins

14 mars / 9h-17h

- Au siège de l'URPS CD NA à Tresses (33)
- Formation financée par l'URPS CD NA
- Accès sur inscription préalable, dans la limite des places disponibles.

Pour en savoir plus ou vous inscrire :



ou rendez-vous sur : urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Exercice professionnel / Formations »

Le sujet vous intéresse ?

Consultez la fiche repère « Annonce d'un dommage associé aux soins » réalisée par l'URPS CD NA.



Retrouvez la fiche pratique :



RENCONTRE AVEC...


Dr Édouard DUSSEAU

Secrétaire général adjoint
de l'URPS CD NA

Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?

J'ai 44 ans et je suis chirurgien-dentiste à Brie, ville de 4 500 habitants à 15 km au nord d'Angoulême. Je m'y suis installé il y a 15 ans, nous sommes maintenant 3 chirurgiens-dentistes, 3 assistantes et une secrétaire. D'abord engagé au sein des CDF de la Charente, j'étais le représentant de l'URPS pour la Charente de 2015 à 2021 avant d'être élu aux dernières élections de 2021.

«
**L'URPS est un « outil » méconnu
pourtant primordial dans nos
relations avec les autres professions
et les institutions.**

»

Pourquoi vous êtes-vous engagé au sein de l'URPS CD NA ?

D'abord, parce que je crois que mon engagement à l'URPS est le prolongement naturel de mon engagement syndical. Ils se complètent et me permettent d'apporter la voix de mon département au niveau régional. Ensuite parce que l'équipe qui se présentait me semblait être la meilleure pour mener des actions ambitieuses pour nos consœurs et confrères.

Quelles sont vos activités au sein de l'association ?

Je suis secrétaire adjoint de l'association, je participe à divers groupes de travail de l'URPS (Soins non programmés, Prise en charge des jeunes enfants au cabinet...) et j'anime des webinaires en fonction des sujets traités par l'URPS. Je suis aussi l'interlocuteur de l'ARS au niveau départemental, avec qui j'échange lors de nos différentes rencontres et sollicitations.

Que souhaiteriez-vous initier ou poursuivre en tant qu'élu de l'URPS ?

L'URPS doit continuer ses actions au plus près des chirurgiens-dentistes en allant à leur rencontre et multiplier les formations et actions dans les départements. De plus, en tant que professionnels de santé, nous devons affirmer notre place parmi les professions médicales et nous intégrer dans les équipes de soins, sortir de notre relatif isolement par rapport aux autres professions. L'URPS est un formidable vecteur pour aller en ce sens.

Pour terminer, comment résumeriez-vous l'URPS et son intérêt pour vos consœurs et confrères ?

L'URPS est un « outil » méconnu pourtant primordial dans nos relations avec les autres professions et les institutions (Conseil Régional de l'Ordre, Université, ARS, URPS des autres professions de santé...). Les élus se mobilisent pour défendre les intérêts des chirurgiens-dentistes et témoigner de la réalité de notre quotidien, via nos formations et nos différents médias.

LES JEUDIS DE JUIN

Votre URPS vous propose
d'imaginer le futur de votre
métier, tout en pensant
à votre bien-être dès
à présent...

Les jeudis de juin 2024,
venez échanger entre vous
et avec vos élus URPS...



4
journées
organisées par et
pour les chirurgiens-
dentistes libéraux

en présentiel
9h-17h

**Votre bien-être aujourd'hui
notre exercice de demain !**



Jeudi 6 juin
SAINTES



Jeudi 13 juin
BORDEAUX



Jeudi 20 juin
MOLIETS et MAA



Jeudi 27 juin
LIMOGES

Des ateliers participatifs pour l'avenir de notre profession

- Bien-être et conciliation des temps
- Gestion de l'équipe au cabinet
- Démarche écoresponsable
- Notre rôle dans le système de santé de demain

Des temps conviviaux et des astuces pour votre bien-être aujourd'hui

- Conférence « Le plaisir au travail »
- Formation « Échauffement au cabinet dentaire »
- Activités « Prévention santé »

Inscrivez-vous !



ou rendez-vous sur :
urps-chirurgiensdentistes-na.fr
rubrique « Actualités »

urps
CHIRURGIENS
DENTISTES NOUVELLE
AQUITAINE
L'union par l'action

**URPS Chirurgiens-Dentistes
Nouvelle-Aquitaine**

Immeuble Le Fénelon
1 allée Le Fénelon
33370 TRESSES
Tél : 05 33 09 36 39

urps-chirurgiensdentistes-na.fr